CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115874** **VALABLE JUSQU'AU** **28/03/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM NEVERS 0004510580

Siret : 519 608 285 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0029794

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 158046317 J - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 158046317 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/12/2025

Raison sociale : SARL FERNANDES

11 RUE ROGER SALENGRO
58260 LA MACHINE

Téléphone : 03 86 50 43 65 **Fax :**

Portable : 06 07 19 15 97

Responsabilité légale :
FERNANDES AGOSTINHO CO-GÉRANT / MARTINS LIONEL CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : fernandes.chauffage@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 775 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	25/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	25/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115874** **VALABLE JUSQU'AU** **28/03/2027**

ÉDITÉ LE **03/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **519 608 285 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0029794

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 158046317 J - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 158046317 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/12/2025

Raison sociale : **SARL FERNANDES**

11 RUE ROGER SALENGRO
58260 LA MACHINE

Téléphone : 03 86 50 43 65 **Fax :**
Portable : 06 07 19 15 97

Site Internet :
E-mail : fernandes.chauffage@orange.fr

Responsabilité légale :
FERNANDES AGOSTINHO CO-GÉRANT / MARTINS LIONEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	30/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/09/2022
o Ventilation mécanique	25/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.